



CR CAPA des COP du 16/12/2016

Académie de Strasbourg

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Etaient présents avec voix délibérative

Raffaela Eckenfelder	Responsable de la division des personnels d'administration et d'encadrement Présidente de séance
Isabelle Schmitt	Responsable du bureau de gestion des personnels des personnels d'orientation
Etienne Gondrexon	IEN information et orientation du Bas-Rhin
Véronique Steib	Responsable de bureau à la DPE

Etais également présente au titre du service gestionnaire

Corine Benhatchi	Gestionnaire
-------------------------	--------------

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Etaient présents avec voix délibérative

Dominique Berne	Directrice du CIO d'Illkirch et élue SGEN-CFDT
Sylvie Cado	COP au CIO de Strasbourg et élue SNES
Virginie Keith	COP au CIO de Saverne et élue SGEN-CFDT
Georgette Kohler	COP au CIO de Mulhouse cité et élue SGEN-CFDT

Etaient également présents au titre des représentants du personnel sans voix délibérative

Ahmed Mahmoud	COP au CIO de Sélestat et élu-suppléant SNES
Béatrice Saphy-Toniolo	Directrice du CIO de Schiltigheim et élue-suppléante SGEN-CFDT

I. Eléments d'information apportés par Mme ECKENFELDER, directrice de la division des personnels d'administration et d'encadrement, suite aux déclarations liminaires du SGEN (cf doc joint)

En réponse au nouveau corps : le seul élément connu du bureau de gestion est que les personnels Psychologue de l'Education National du 1^{er} degré vont être gérés financièrement par le même service de gestion que ceux du 2^{nde} degré.

Carte cible : « Nous avons noté les engagements de la rectrice, nous devons nous revoir. Elle attend un certain nombre d'éléments pour qu'elle puisse, elle, prendre des décisions. Il est prévu que nous la rencontrions le 19 janvier pour le volet RH pas avec les élus des personnels.Une fois qu'il y aura suffisamment d'éléments les élus seront conviés à une réunion assez rapidement. Assez rapidement après le 19/01, bien avant le CTA de mars »

M. Gondrexon : « Le CSAIO donnera des éléments au DCIO le 3 janvier prochain. »

II. Approbation du PV de la CAPA DU 15 JUIN 2016

III. AVANCEMENT D'ECHELON 2016-2017

Nous vous rappelons la procédure d'avancement :

Dans un même grade (COP), on change d'échelon en fonction :

1. de sa note
2. l'ancienneté générale de service
3. l'ancienneté dans le corps
4. l'ancienneté dans l'échelon actuel
5. le mode d'accès à l'échelon actuel

De plus, pour être promouvable une année donnée, il faut atteindre entre le 1^{er} septembre et le 31 août le temps minimal requis pour chaque échelon (cf. tableau joint au bilan de la CAPA de ce jour).

Dans l'académie, cette année, 6 collègues sont promus au grand choix (19 promouvables), 6 au choix (9 promouvables) et 6 à l'ancienneté.